



DEBOUT

7105, rue Saint-Hubert, bureau 304, Montréal, H2S 2N1
514 278-9014, info@quebecsolidaire.net

Montréal, le lundi 27 août 2012

Madame Roberge,

Nous considérons que les organismes communautaires sont un aspect essentiel de l'offre de soins de santé et de services sociaux.

Québec solidaire investira 300 millions de dollars supplémentaires annuellement dans les organismes communautaires du secteur de la santé et des services sociaux. Nous considérons en effet que tous les organismes communautaires doivent avoir accès à un financement suffisant pour assurer la réalisation de leur mission. Vous aurez donc droit à plus que financement que vous demandez.

Si de nouvelles questions surgissent à la lecture de cette réponse, n'hésitez pas à nous contacter de nouveau. Vous trouverez ci-joint notre plateforme électorale complète et notre cadre budgétaire.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus sincères,

Régent Séguin
Secrétaire général de Québec solidaire

p.j.: *Plateforme électorale de Québec solidaire; Cadre budgétaire de Québec solidaire*